



Syndicat CGT des Territoriaux et des retraités(es) de la Ville de Metz, de l'Euro-Métropole, de ses communes et des établissements associés

Lettre Recommandée avec Accusé de réception

PREAVIS DE GREVE

Le 27 août 2026

Monsieur le Maire,

Le Syndicat CGT de la Ville de Metz et de l'Euro-métropole dépose, par la présente, un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents du Pole éducation technique et administratif pour **la période du 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 septembre 2026 de 0 h à 24 h.**

Ce préavis s'inscrit dans un contexte local marqué par une dégradation profonde de statut pour un grand nombre d'agents du pôle éducation passant du statut de contractuel durant des années par le statut de vacataire. Celui-ci est par ailleurs formalisé par un arrêté de vacation conclu pour une durée d'un an établi sur la base des heures de travail effectivement accomplies.

La CGT fait un constat amer. Les agents qui assurent uniquement des fonctions périscolaires ont été sanctionnés en perdant tous leurs droits sociaux : action sociale, congés, annualisation du temps de travail, primes, chômage etc.

La déprécarisation de 111 agents ne peut pas reposer par l'accentuation de la précarité du plus grand nombre.

La CGT demande de se mettre autour de la table de négociations le plus rapidement possible pour obtenir un statut correct et pérenne pour chacun-e.

Nous vous prions de croire Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses,

Pour la CGT,
Anthony OPPUS